

# Document

## Indignation après la découverte de "geôles" insalubres à Paris (24.04)

### **Reuters – 24.04**

Les avocats parisiens ont décidé de déposer systématiquement des demandes d'annulation des procédures pénales à Paris après la découverte de "geôles" couvertes d'excréments dans les sous-sols du palais de justice.

Un rapport publié par les avocats débutants, qui ont pu visiter en février ce lieu qui leur est en principe interdit, décrit une situation digne du Moyen Age.

"La solution est simple : on ferme et on rénove. Dans l'intervalle, toute parole officielle sur la justice, les droits des victimes et les droits de l'homme s'apparente à une gesticulation", écrit le bâtonnier de Paris Christian Charrière-Bournazel dans un message public aux autorités.

Les 60 cellules de la "souricière", où attendent parfois une journée entière les suspects écroués présentés aux magistrats pour interrogatoire ou audience, font 3 m2 y compris l'urinoir, alors que trois personnes y prennent place systématiquement, apprend-on dans le rapport des avocats débutants.

Dépourvues de fenêtres, les cellules ont un banc trop étroit pour que les trois occupants s'y assoient tous en même temps. Les murs, le sol et le plafond sont couverts d'excréments et les odeurs sont "prégnantes", ajoute le rapport.

Dans les souterrains menant aux locaux judiciaires, les avocats ont découvert une étrange cellule d'attente intermédiaire, une "cage grillagée d'1.50 m de profondeur et 4 mètres de longueur", sans point d'eau et sans toilettes, et dont la faible hauteur oblige son occupant à se pencher.

Au dépôt du palais de justice, où transitent chaque jour de 60 à 90 personnes présentées à des magistrats après leur garde à vue, les cellules réservées aux mineurs n'ont pas de matelas, pas de point d'eau et sont équipées de toilettes "à la turque" non séparées, visibles des gardiens.

La seule cellule capitonnée, servant aux détenus souffrant de troubles psychologiques ou en proie à une "crise", n'est pas chauffée, et ils y sont enfermés totalement dénudés, ajoute le rapport.

A chaque changement d'autorité - police, gendarmerie, pénitentiaire - donc plusieurs fois par jour, les déferés subissent des fouilles où ils doivent entièrement se dénuder, parfois dans les couloirs, devant les surveillants et les autres détenus.